

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la réparation télécom par la société PRC au 38 avenue des Sources à Forges-les-Eaux.
- Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement du 11 décembre 2023 au 09 janvier 2024

N°2023-251

**ARRETE :**

**Objet :**

PRC

Réparation Télécom

D915 F – 38 avenue des  
Sources

Du 11 décembre 2023 au  
11 janvier 2024

**Article I :**

Le branchement gaz est autorisé au 15 Route de Neufchâtel à Forges-les-Eaux du 11 décembre 2023 au 09 janvier 2024.

**Article II :**

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité. La société PRC, 15 route de Neufchâtel, 76270 Mesnières-en-Bray prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.  
La couleur de l'enrobé devra être reconstituée à l'identique.

**Article III :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Le Maire  
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet

De Forges-les-Eaux le : / 4 DEC. 2023